

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

Sont présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stéphan MAURIN, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY,

Représentés : Françoise THYSS,

Excuses : Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER,

Absents : François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Gillian MC HUGO,

Secrétaire de séance : Albert DOUCHY.

1. **Adoption du compte rendu** du conseil municipal du 4 janvier 2018.

2. **Accueil de réfugiés** : il y a 3 ans, le conseil municipal du Pont de Montvert avait accepté à l'unanimité le principe de l'accueil de réfugiés (c'est à dire des personnes qui fuient la guerre et ses sévices et qui n'ont pas d'autres choix que de partir de chez eux et dont la situation est régulière). Un collectif local, prêt à appuyer les réfugiés dans leur parcours d'insertion, précise que l'autorité préfectorale souhaite disposer de l'accord du conseil municipal, indispensable à l'accueil de réfugiés dans une commune.

Le CM vote favorablement à l'accueil d'une famille (10 voix pour, 2 contre, 5 abstentions).

3. **Délibérations** :

- **Approbation des plans de financement** des dossiers DETR 2018 et contrats territoriaux :

Toiture de l'école : montant 70 801,4 € HT. 60% DETR - 20% Conseil Départemental.

Camping : réaménagement de l'accueil, sanitaires secondaires, gestion des accès : montant 250 000 € HT. 60% DETR - 20% Conseil Départemental.

La Brousse : aménagement de surface paysager et urbain, réseaux d'eaux usées, d'électricité, de téléphone et d'éclairage public. Montant total 258 000 € HT.

Financement demandé auprès de l'agence de l'eau DETR et Conseil

départemental avec taux adaptés aux types de travaux.

Signalisation urbaine touristique : signalisation touristique et de proximité dans le bourg du Pont. Montant 53 000 € HT. 40% DETR - 40% Conseil Départemental.

- Choix du maître d'œuvre : les 3 dossiers « appel à projet » de l'agence de l'eau présentés par la commune ont été retenus. Il s'agit de :
 - travaux de protection et mise aux normes (régularisation administrative et mise en œuvre du périmètre de sécurité) des captages y compris Caguefer,
 - traitement de l'eau sur 4 unités de distribution,
 - remise en état de la conduite d'eau vétuste depuis Caguefer jusqu'au réservoir de Masméjean.

Le montant des travaux à engager dans les trois prochaines années s'élèvent à près de 800.000 € HT financé à hauteur de 80% par l'agence de l'eau. Il convient, pour engager les travaux, de désigner un maître d'œuvre. M. le Maire propose de poursuivre le travail engagé avec les cabinets qui ont conduit les études initiales pour la définition des projets et l'obtention des financements, à savoir :

- Cabinet FALCON pour huit captages,
- Cabinet MEGRET pour les systèmes de traitement,
- AQUASERVICE pour Caguefer (prise en rivière et conduite).

Accord du Conseil municipal pour cette proposition.

Il est par ailleurs décidé de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la SAFER pour les négociations foncières nécessaires à la mise en place des périmètres de protection.

- Avancement de grade 2018 : un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe et un poste d'adjoint technique principal sont ouverts afin de pouvoir faire bénéficier à 2 agents d'un avancement de grade validé en CAP. Dans le même temps leurs postes actuels seront supprimés.
- Subventions exceptionnelles :
 - Demande de l'association de chasse de St Maurice de Ventalon d'une aide pour la réparation de la chambre froide aux Bastides. Accord de principe du Conseil Municipal.
 - Un soutien de 100 € est voté pour le garage ayant connu un incendie à St Julien des Points.

- DAB - Distributeur Automatique de Billets. La précédente convention entre la commune et le Crédit Agricole étant arrivée à expiration, la commune a sollicité cette banque pour connaître ses projets. La direction régionale du Crédit Agricole a validé le principe d'un maintien de ce distributeur au Pont de Montvert, mais sous les réserves suivantes à intégrer dans une nouvelle convention :
 - Mise en place d'un nouvel appareil dont l'investissement serait pris en charge par la commune à hauteur de 17 500 € HT (qui sera alors propriété de la commune),
 - Participation annuelle de la commune au déficit d'exploitation du DAB (qui pourrait atteindre 4 500 € selon le CA).

Le conseil municipal regrette d'avoir à intervenir dans l'organisation d'un tel service à la population qui relève d'une banque. Cependant, compte tenu de la nécessité de disposer d'un tel équipement pour la vie et l'économie de la commune (rappelons qu'en 2016 ce sont plus de 17 000 retraits), le conseil :

- accepte le financement de l'investissement de 17 500 € en demandant toutefois que le paiement puisse être étalé sur 4 trimestres,
 - s'engage à hauteur de 1 000 € maximum par an de participation au déficit d'exploitation et ce, sur présentation du bilan annuel,
 - demande que dans la convention à venir, le Crédit Agricole s'engage sur une durée minimum de 6 ans pour l'exploitation de ce nouvel appareil.
- Repas des agents pris à la cantine : pour les professeurs des écoles le prix du repas est de 5€, pour les intervenant extérieurs 7,5 €. Le CM décide à la majorité de fixer le prix des repas à 3 € pour les agents municipaux.
 - Plateau multisports : le groupement des entreprises KOALA et SARL ROUVIERE est retenu pour la réalisation d'un plateau Multisports à l'emplacement des anciens tennis. Ce projet d'un montant de 58 000 € HT est financé à hauteur de 80% soit 11 000 € HT restant à la charge de la commune.
 - Réseau de chaleur : dépôt du dossier auprès de l'ATI (Approches Territoriales Intégrées) FEDER pour 60 % du financement du projet, 20 % étant déjà acquis auprès de la Région. Ce projet sera réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec le SDEE qui assurera le préfinancement des 20 % restant à la charge de la commune.
 - Maison Médicale : le conseil avec l'appui du docteur Leroy, souhaite permettre l'accueil de plusieurs professionnels de santé (des candidatures ou des opportunités sont aujourd'hui connues : sage-femme, ostéopathe,

orthoptiste,...). Dans cette perspective, le conseil approuve la proposition d'engager un avant-projet d'aménagement et de mise en accessibilité du 2ème étage de la maison médicale afin de développer l'offre de services médicaux (sage-femme, dentiste, kiné...).

4. Programme de voirie :

Quand les routes et ouvrages d'art (ponts, mur de soutènement...) sont abimés, il faut les réparer. Le coût est important et cette catégorie de travaux est celle qui est la moins aidée puisque le financement maximum est à hauteur de 40%.

Il faut donc trouver le juste équilibre entre pérennité de nos routes, priorisation des investissements et équilibre des finances communales.

Nous allons engager la réalisation de devis pour plusieurs sections de routes (Pré Platon, Le Merlet, Rieumal, Pont de Laubaret, la Brousse, Mont Joie.... et plus encore. Le choix définitif sera fait lors du vote du budget.

5. Comptes rendus de réunions

- Maison médicale : Caroline Baudel et Noemie Mansal, sages-femmes projettent de tenir en partenariat des permanences au Pont. Elles se relaieront une demi-journée par semaine sur RDV. Dans l'attente de l'agrandissement de la maison médicale, l'idée est d'utiliser les locaux de l'ancienne poste pour l'exercice de professionnels de santé souhaitant tenir des permanences au Pont de Montvert.
- Kayak : les 50 ans de la descente du haut Tarn seront célébrés le 28 et 29 avril 2018 par la ligue Occitanie de kayak et la commune. De nombreuses animations sont prévues avec les associations locales et l'Office du Tourisme (film d'époque, animations sportives, soirée festive).
- Tour de France : le tour de France passera au Pont de Montvert le samedi 21 juillet 2018, venant de Vialas par la Croix de Berthel, le Pont, Fraissinet de Lozère. Les associations locales participent à l'évènement en proposant animations et buvettes le long du parcours (FSL, L'arbre aux abeilles, Association des Parents d'Elèves, Mont Lozère Elevage,...).
- Haut Débit : réunion avec le responsable d'Orange. Début des travaux en mai/juin. Les nouvelles lignes de fibre optique passeront le long des routes et non plus en ligne droite à travers les propriétés.
- Commission agricole : un chargé d'étude Terra Rural (Communauté de Communes) travaillera 2 jours par mois pour assister la commune :
 - Dans la définition de sa politique sur l'avenir des «sectionnaux»,

- Dans l'élaboration d'un diagnostic et programme éventuel d'aménagement des chemins ruraux en intégrant aussi bien les intérêts agricoles et touristiques (randonnées ...).
- Ecomusée: le Parc National des Cévennes envisage de tenir fermé l'écomusée cette année prétextant des problèmes de sécurité et d'accessibilité. La commune s'oppose fermement à une telle idée. Un point précis sera fait avec le Parc.

6. Questions diverses :

- Un concours de photo sera organisé par l'OT, la commune participera à la dotation de ce concours par un séjour d'un week-end au Gîte de Champlong de Bougès.
- Suite à des problèmes récurrents, le stationnement sera interdit (en dehors du parking de la Moline) depuis le pont jusqu'à à l'atelier Folcher.

Fin de séance à 00h30. Prochain Conseil Municipal le 22 Mars 20h 30.